## La Medaille de 1870

Nous recevons diverses réclamations relatives à la médaille de 1870.

Nous sommes plusieurs, nous écrit-on, ayant été dans la guerre de 1870, qui avons fait notre demande, laquelle, notre casier judiciaire depuis juillet 1911, et nous n'avons pas encore reçu la médaille, alors que d'autres, qui ont adressé leur demande seulement en mai 1912, sont déjà titulaires de cette distinction.

« Il s'en trouve même qui n'ont point combattu, et d'autres qui n'ont jamais quitté leur bureau.

« Qui est responsable de ce mauvais travail ? Est-ce la Ville ou le Ministère de la Guerre ?

« Nous espérons, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien prendre notre cause en main. »

Nous ne pouvons que transmettre à qui de droit ces justes doléances, avec l'espoir qu'elles seront entendues et que satisfaction sera donnée à bref délai à nos correspondants.

## Pour l'Avion-Ambulance

### DE LA CROIX-ROUGE

**CONFERENCE PAR MADEMOISELLE MARVINGT**

Mlle Maria Marvingt donnera demain samedi 4 janvier, à 20 heures et demie, dans la salle de la Société industrielle, sous les auspices de la société de secours aux blessés militaires de la « Croix-Rouge » et la présidence de M. le médecin-inspecteur Lemoine, directeur du service de santé du 1er corps d'armée, une conférence avec projections cinématographiques sur « l'Aérostation et l'aviation ».

Mlle Marvingt traitera ces deux questions d'actualité avec une compétence absolue ; elle est en effet pourvue du double brevet de pilote aéronaute-aviatrice, lauréate de l'Académie des sports. Depuis longtemps déjà elle est infirmière diplômée de la « Croix-Rouge » de Nancy.

On se souvient que Mlle Marvingt accomplit en 1909 un périlleux voyage en ballon libre de 1000 kilomètres, dont 200 au-dessus de la mer du Nord, aux colères terribles et dans laquelle elle faillit périr en pleine nuit d'hiver sans le moindre secours.

Avec un zèle infatigable au-dessus de tout éloge, cette vaillante Française, modèle d'énergie et de patriotisme agissant, entreprend une série de conférences dont le produit est destiné à l'achat d'un « avion-ambulance à 3 places » qui sera affecté au service de la « Croix-Rouge » sur les champs de bataille.

Mlle Marvingt a obtenu un succès considérable à Nancy, Lunéville, Vittel et dans toutes les villes où elle a pris la parole ; aussi nous ne doutons pas que les habitants de notre patriotique cité, la ville aux sept rièges, auront à cœur de s'associer à la généreuse initiative de Mlle Marvingt, d'autant mieux qu'elle est notre concitoyenne d'adoption, puisque son père a occupé jadis à Lille les fonctions de directeur des postes et télégraphes.

Une quête sera faite par les élèves de l'école ambulancière de la « Croix-Rouge » pour venir en aide aux nombreux blessés des diverses armées helléniques.

Des cartes au prix de 3 francs et de 2 fr. sont en vente au siège de la société de secours aux blessés, 106, rue de l'Hôpital-Militaire, de 14 heures à 16 heures ; au dispensaire terrasse Sainte-Catherine ; chez M. Van Peteghem, rue Nationale, 57 ; M. Miron, Grande-Place, 82, et chez les marchands de gymnase.

***

Ce soir vendredi, à Roubaix, Mlle Marvingt fera la même conférence au Casino-Palace. Le « Choral Nadaud » prêtera son concours à cette soirée.

### LE DRAME DE LA RUE DU PORT

**La victime succombe**

M. François Dumets, rentier, rue du Port, 81 bis, qui, le 23 décembre, fut grièvement blessé d'une balle de revolver que lui tira la femme Achte, n'a pas survécu à ses blessures.

Il est mort dans l'après-midi de mercredi, vers deux heures, après une longue agonie. Le décès de la victime aggrave singulièrement le cas de la prévenue et comme la préméditation paraît établie, c'est vraisemblablement sous l'inculpation d'assassinat qu'elle sera poursuivie.

### RENVERSÉ PAR UN TAXI

M. Emile Agneray, 23 ans, receveur à la compagnie des tramways, faisait tourner mercredi soir, place de la Gare, la perche d'un car G, quand le taxi 353 D 1 conduit par le chauffeur Dumortier, rue Bottelle, 8, le prit soudain en écharpe et le projeta sur le pavé. M. Agneray s'en paie été heureusement grièvement blessé. Il a pu en effet continuer son service.

### LES CAMBRIOLEURS CHEZ LE QUINCAILLIER

M. Fernand Lambaut, quincaillier, rue des Halles, 107, qui, pendant toute la journée du mercredi avait été rendre visite à ses parents, a éprouvé la désagréable surprise, à son retour, de constater que des malfaiteurs avaient pendant son absence visité les demeure. Après avoir escaladé un mur haut de deux mètres, ils avaient brisé un carreau de la cuisine et s'étaient introduits dans le magasin. Le tiroir-caisse avait été fracturé et les vingt francs qu'il contenait d'étaient évanouis.

C'est par le chemin qu'ils suivirent à leur arrivée que les voleurs se sont sauvés. On a retrouvé le tiroir-caisse dans la cour mais les auteurs du vol sont restés introuvables.


## Je ne fume que le NIL


### LE PATISSIER A LA MAIN LESTE

Un pâtissier de la rue Nationale, René Vermeuse, âgé de 18 ans, né à Merain et demeurant à Lille depuis deux mois, arpentait hier, en titubant, la Grande-Place.

Il était ivre, affreusement et gillait les passants qui s'amusaient à ses gambades. Il échappa par miracle à la juste correction qu'il avait largement méritée et continuait son singulier manège avec l'admirable sérénité des poivrots, lorsque survint un agent qui le rappela au respect des convenances.

Ce agent fut mal reçu. Un autre agent et un brigadier, qui passaient, intervinrent. Ils reçurent les gratifs de crosse de pied. On le conduisit au poste. Il sera poursuivi pour rébellion et outrages aux représentants de l'ordre.

### ON RECHERCHE LE VOLEUR

Un jeune Dupas, du passage à Lille, Xavier, à l'Hôtel Moderne. Quand il quitte [illegible] il ne trouva et se plaisa [illegible] vingtaine d'écrivait à [illegible] blessés en vieux [illegible] chapeau [illegible] voleur.

## Au Parquet

— M. le docteur Labbe, médecin légiste à Roubaix, a été chargé de l'autopsie du cadavre du trimardeur mortellement blessé à Flers, dans les circonstances que nous avons dites.

— M. Dutilleul, médecin légiste à Lille, a été chargé de l'autopsie du cadavre de M. Dumets, propriétaire, rue du Port, révolvérisé par Mme Achte.

— M. Gobert juge d'instruction, a rendu un non-lieu en faveur de M. C... On se souvient que M. C... désireux de se remarier — et de se remarier religieusement, — avait présenté une pièce établissant le décès de sa femme, laquelle vit toujours et se porte fort bien. Il a été établi que M. C... n'avait pas participé à la confection de cette pièce.

## Habitations bon marché

construites avec l'aide, la protection et le contrôle de l'Etat.

Exonération de l'impôt pendant 12 années.

Pour les personnes désirant devenir propriétaires de leur habitation, on dispose encore de terrains, à l'entrée de Flves, Saint-Maurice, aux faubourgs de Douai et d'Arras.

Il faut posséder 1.000 à 2.500 francs, suivant la valeur du terrain, pour le reste, paiement à tempérament facile et mensuel.

Renseignements à l'entreprise de maçonnerie Degrandsart, 8, Terrasse Sainte-Catherine. no 1364

### CHEVAUX EMBALLES

Deux chevaux attelés à une voiture de brasseur et conduits par M. François Six, demeurant à Lomme, Grande-Route, se sont emballés hier, à l'angle de la rue Nationale et du boulevard de la Liberté. M. Six ayant voulu les arrêter, roula sur la chaussée. Mais un contrôleur de la Cie des tramways, M. Gaston Bertelcot, rue de Dieppe, sauta à la bride des chevaux et les maîtrisa.

### L'EAU ET LE FROID

Le maire de Lille rappelle à ses concitoyens abonnés à la distribution d'eau qu'à l'approche des grands froids, il est de leur intérêt de protéger de la gelée les compteurs et tuyaux d'eau.

Il leur conseille, en outre, de vider chaque soir les canalisations intérieures par la manœuvre des robinets d'arrêt et de décharge placés dans les sous-sols et de s'assurer du bon état de ces robinets.

Chaque hiver, des dégâts très importants sont constatés, par suite de l'éclatement du compteur ou des tuyauteries, dégâts que l'on peut facilement éviter par l'observation des prescriptions ci-dessus.

## Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre le maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a obtenu le plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament qui prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, Paris. 1399

### SOIRÉE SPORTIVE

La société de gymnastique et d'instruction militaire l'Avenir du Sud, 30, rue d'Arcole à Lille, organise une soirée sportive pour le samedi 25 janvier 1913 en son local. Cette soirée comprendra des matches de boxe anglaise, des matches de lutte, travaux aux anneaux, jeux olympiques, etc...

### ARRESTATION D'UN BELGE

La police a arrêté hier Jean Gilot, né à Liège, âgé de 35 ans, demeurant à Lille, rue Froissart, et exerçant le métier de mécanicien.

Un mandat d'extradition avait été lancé par le gouvernement belge contre cet homme qui, le 22 juin 1912, avait été condamné à Liège à 3 ans de prison et 200 fr. d'amendes, pour recel.


Dans les cafés, restaurants, demandez et exigez

**L'eau Minérale de St-Amand (Source Vauban)**

en bouteille, 1/2 bouteille et 1/4 bouteille 858


## Par-ci par-là

— Mme Smet, née Rosalie Vlaminck, 39 ans, rue Van-Dyck, 33, traversant sa cour mercredi soir vers dix heures, a tout à coup glissé et s'est fait une entorse au genou droit.

— Le feu éclata mercredi soir chez M. Protte, habitant au deuxième étage du n° 77 de la rue de la Monnaie, mais ne causa heureusement que des dégâts insignifiants.

M. Protte étant absent, des voisins enfoncèrent la porte du son appartement et éteignirent l'incendie qui s'était communiqué au lit. Dégâts peu importants. Cause inconnue.

— Jules Vallet, 33 ans, pensionnaire à l'hospice des Incurables de Saint-André, est subitement tombé malade Grande-Place.

— Rue Mexico 21, des vêtements ont été enlevés à MM. Théophile Lemahieu et Stéphanie Malo.

— M. Roger Hitz, place Simon-Vollant, qui mercredi soir se trouvait au Café Belle-Vue, a du regagner son domicile sans pardessus. Un voleur le lui a dérobé.

### UN LEGS DE 40.000 FRANCS AU BUREAU DE BIENFAISANCE

On annonce le décès, à l'âge de 77 ans, de Mme veuve Coustenoble, née Letartre Stéphanie, demeurant à Lille, rue Faidherbe, 10.

Mme Coustenoble a légué au Bureau de Bienfaisance de Lille une somme de 40.000 francs pour, le revenu, être principalement distribué aux indigents aveugles.


## Le « 606 » d'Ehrlich

Sous le contrôle des analyses du sang, il assuré la guérison de la syphilis à son début. C'est aussi la plus sûr garant des terribles complications : (ataxie, paralysie, carie des os), qui, après des années d'accalmie trompeuse, frappent des sujets atteints jadis d'une syphilis d'apparences bénignes.

Demander brochure gratuite à l'Institut Sérothérapique, 17, rue Patou, Lille. Consultations des maladies de la peau chaque jour et le dimanche matin, le mercredi soir de 6 heures à 10 heures. 1307


### VENTES DES NOTAIRES

Dans le séance du samedi 28 décembre 1912, au local de la Chambre, 9, rue de Paèbie, il a été adjugé, savoir :

1° Lille, 18, rue de Thionville, maison de rentier pour 18.000 fr., montant de la mise à prix.

2° Lille, 13, rue Jean-Jacques-Rousseau, maison à usage de blanchisserie, pour 9.600 francs, sur mise à prix de 7.000 francs.

3° Lille, 3, place Saint-Martin, maison à usage de commerce, pour 22.500 francs, sur mise à prix de 18.000 francs.

# ROUBAIX

### PETITES NOUVELLES

Mardi soir, après avoir brisé un carreau d'une fenêtre du salon, des malfaiteurs inconnus ont tenté de cambrioler la demeure de M. Albert Duthoit, boulevard d'Armentières, 108. Ils échouèrent lamentablement dans leur opération clandestine.

— Mardi, vers 5 heures du soir, au moment où il fermait ses volets, M. Ernest Denouville, 58 ans, demeurant rue d'Italie, 55, a été attaqué par trois apaches qui lui firent le coup du « Père François » et lui dérobèrent son portemonnaie contenant une somme de trois francs.

— Les conférences de géographie reprendront le mercredi 15 courant.

— L'année dernière, le service de la sûreté a distribué 2164 billets de logement contre 4056 en 1911, soit, pour la ville, une économie de 1608 fr. 20.

— 6455 accidents du travail ont été déclarés en 1912.

— En 1912, on a admis à l'Hôpital de la Fraternité, 4885 malades se répartissant ainsi : 2053 hommes, 1785 femmes; 583 garçons et 514 filles.

— MM. J.-B. Lecomte, Braskamp et Omer Perroch, employés de la mairie, sont promus commis principaux.

— Dans le courant de la nuit du 31 décembre au 1er janvier, on a dérobé un coq et six poules à M. Sandraque Augustin, 57 ans, marchand de journaux, rue Traversière.

— Arrestation de Mathilde Picke, 32 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 68, de son époux Gaston Wahl, 28 ans, peigneur, même adresse et de Van de Wiele Richard, 44 ans, tripier, rue de l'Ommelet, 1, pour vol et complicité de vol d'un couvre-lit et d'une couverture au préjudice du logeur Dubois Léonard, cabaretier, rue des Longues-Haies, 68, et d'un complet en drap appartenant au sous-locataire Derlen Arcade, tisserand.

— Au cours de la dernière réunion de la Société de Secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français, il a été donné lecture de la situation financière qui se résume comme suit : recettes 17876 fr. 93; dépenses 5303 fr. Excédent de recettes : 12573 fr. 93. Le capital qui était de 109636 fr. 86 au 25 décembre 1911, se trouva être de 121636 fr. 86 au 25 décembre de l'année dernière.

Le bal annuel des familles aura lieu le samedi 1er février, à 9 heures du soir, dans la grande salle du Casino-Palace.

— Jeudi vers onze heures du matin, boulevard de Metz, en voulant retenir ses chevaux qui s'emballaient, M. Opsomer Jules, 57 ans, domestique de la distillerie Droulers, à Wattrelos, est tombé sous sa voiture lourdement chargée et a été grièvement blessé à la jambe gauche.

Sur sa demande, le blessé a été reconduit chez lui, à Reckem (Belgique).

— Mercredi soir, un domestique de la Brasserie Roubaisienne, M. Louis Vaniart, demeurant rue Meyerbeer, 17, trouvait le long du canal, quai de Marseille, une femme et deux jeunes enfants.

Il les conduisit au poste de police du 4e arrondissement. La femme déclare se nommer Marie Petit, 25 ans, née à Blandain, mariée et séparée du sieur Henri Vandendriessche Henri.

Chassée de son domicile situé Grande-Rue, cour Delbart, par son amant, elle était résolue à se jeter à l'eau avec ses deux petits garçons.

Logement pour la nuit a été donné à ces pauvres gens.

— Dans la soirée de mercredi, trois jeunes apaches qui rôdaient rue de Mouveaux, dérobèrent un jambon à l'étalage d'une charcuterie. Des passants, témoins de ce vol, donnèrent l'alarme et une chasse à l'homme fut organisée. Sur le point d'être rejoint, le voleur lança son jambon par terre et gagna le large avec ses complices.

— Jeudi soir, quai de Nantes, le cadavre d'un homme endimanché et inconnu a été retiré du canal. Le cadavre est à la morgue.

### PRÉPARATION MILITAIRE

**Roubaisienne et Tir National Réunis**

M. le capitaine G. Dewitte, directeur général de la Préparation Militaire, informe les élèves du Groupement Roubaisien et Tir National réunis qu'à l'occasion de la nouvelle année, les cours seront suspendus jusqu'au mardi 7 janvier inclus.

### AUTOMOBILE-CLUB DU NORD

La XIIIe assemblée générale annuelle aura lieu le lundi 20 janvier prochain, à 5 heures du soir, dans un des salons du Grand-Hôtel, rue de la Gare, à Roubaix.

En voici l'ordre du jour : Allocution du Président ; Rapport du Comité-Directeur (situation morale) ; Rapport du Trésorier (situation financière) ; Rapport du Commissaire de surveillance ; Renouvellement du Comité-Directeur ; Questions et propositions diverses ; Remise officielle des récompenses aux bons chauffeurs. Un banquet amical (par souscription) suivra, comme chaque année, et aura lieu également au Grand-Hôtel de la Gare, à Roubaix. Tout membre du Club pourra être accompagné d'un invité. Ce banquet sera suivi, à neuf heures, d'une Grande Soirée Artistique, à laquelle des artistes parisiens de grand talent prêteront leur concours.

### MOTO-CLUB DU NORD

L'Assemblée générale du Moto-Club du Nord aura lieu le dimanche 26 janvier 1913, à trois heures et demie de l'après-midi, dans une des salles du Siège social du Nord-Touriste, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix.

L'ordre du jour comporte : Allocution du Président ; Rapport du Secrétaire (Situation morale) ; Rapport du Trésorier (situation financière) ; Renouvellement d'un tiers des membres du Comité ! Questions diverses.

A l'issue de l'Assemblée générale aura lieu ce banquet amical par souscription (7 francs environ).

# TOURCOING

## *Lui aussi!!! Et l'humilité?*

*La Croix de Roubaix-Tourcoing* et le *Journal de Roubaix* traient-ils prendre le mot d'ordre, voire même le plan de leurs articles, à la Maison des Œuvres !

On serait tenté de le croire !

Les deux journaux cléricaux ont inséré le même jour un article relatif au départ projeté des deux religieuses du Bureau de Bienfaisance. Cet article est identique. Nous n'y trouvons que quelques variantes bien légères d'ailleurs qui sont dues au tempérament des deux rédacteurs respectifs.

Le fond ne varie pas.

Nous avons reproché à la *Croix d'Roubaix* l'histoire selon la méthode chère au feu père Enfrique.

Nous dirons au *Journal de Roubaix* qu'il a une bien piètre idée de l'aimégation des religieuses et de l'esprit de sacrifice qu'elles devraient avoir.

« On les relègue à la pharmacie, dit la feuille de M. Reboux, Mahimont on voulait les réduire à deux. N'est-ce pas se moquer d'elles tout simplement ? et la communauté a raison de ne pas se prêter au rôle humilié qu'on voudrait faire jouer à ses religieuses.

Mais, d'abord *Journal de Roubaix*, l'esprit d'humilité n'est-ce pas l'esprit que recommande l'Evangile du Christ ? C'est donc parce que les religieuses avaient l'occasion de se montrer humbles servantes du Christ, capables de la plus grande abnégation, qu'elles quittent Tourcoing. L'humilité serait-elle devenue pour les moines et les nonnes une vertu de parade dont on parle toujours et qu'on ne pratique jamais !

L'article du *Journal de Roubaix* le ferait supposer

Peut-être en retirant ses religieuses, la communauté a voulu fournir l'occasion aux journaux cléricaux de crier encore une fois à la persécution ?

Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de voir le *Journal de Roubaix* nous affirmer que la communauté rappelle ses religieuses parce qu'elle ne veut pas que celles-ci pratiquent la grande vertu d'humilité. Merci. Nous ne nous attendions pas à cet aveu.

### LA FETE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

En raison de l'encombrement du courrier les premiers jours de l'An, le Comité de l'Alliance Française a décidé de reporter au cinq janvier le délai pour l'adhésion au banquet qui aura lieu mardi prochain 7 janvier, à l'occasion de la fête annuelle présidée par le Prince Roland Bonaparte.

Le Comité espère que les membres de l'Alliance Française seront à cœur de participer, en grand nombre, à ce banquet, afin de prouver aux hautes personnalités qui honorent Tourcoing de leur présence, que notre ville est digne de sa réputation de courtoisie et large hospitalité.

### LA GRÈVE DES MECANICIENS

Comme l'avait décidé le Comité de la grève des ouvriers mécaniciens, les ouvriers en grève ont repris le travail hier, à huit heures et demie du matin.

Cette grève qui pesait comme un cauchemar sur Tourcoing, est donc terminée.

Les ouvriers qui n'ont pas reçu entière satisfaction ont eu cependant de la part des patrons des promesses fermes d'augmentation au lur et à mesure. Nous sommes sûrs que les patrons ne manqueront pas de faire honneur à leur promesse et qu'ils éviteront ainsi pour l'avenir un nouveau conflit.

### LA FRAUDE

Les douaniers du Risquons-Tout ont arrêté Emile Debaire, 19 ans, tisserand, demeurant à Halluin, qui était porteur de 24 kilos d'allumettes de provenance étrangère, valant 138 francs.

### AU SYNDICAT GÉNÉRAL DES ENTREPRENEURS DE BATIMENTS

L'assemblée générale annuelle des membres du Syndicat général des Entrepreneurs de Bâtiments de Tourcoing et ses cantons, s'est tenue samedi soir 28 décembre, au siège social, rue du Haze, sous la présidence de M. Augustin Masquilier fils.

M. J. Carissimo, secrétaire, communique à l'assemblée son rapport très intéressant relatant les travaux de l'année qui se termine.

Divers syndicats particuliers ont établi leur série de prix; l'école du Bâtiment, sous l'active impulsion de M. Burma-Demey, va en progressant, 174 élèves suivent les divers cours qui y sont donnés chaque soir.

Enfin, la principale préoccupation du Conseil d'administration a été la création de la Société Mutuelle pour tous les entrepreneurs de la Ville de Tourcoing et ses cantons.

M. Carissimo fait l'éloge de M. Louis Flipo-Maréchal, président du Comité provisoire et lui adresse ses remerciements pour avoir mené à bien, avec l'aide de ses collaborateurs, l'élaboration des statuts de la Mutuelle qui sont maintenant approuvés en haut lieu, et dont M. Flipo donne l'exposé plus loin. Il rappelle que le service du Contentieux est toujours à la disposition des membres adhérents, et tous ceux qui se sont adressés au secrétaire-conseil, M. Jung, ont pu apprécier avec quel soin il s'occupait des litiges qui lui étaient soumis. Avant-hier M. Jung donne les résultats des opérations qu'il a effectuées, M. Carissimo tient en passant à la remercier publiquement.

Après avoir rappelé le succès obtenu par la réunion de la Fédération du Nord à Dunkerque, M. Carissimo tient à renouveler ses félicitations au nom du Syndicat, à MM. Burma et Tonnel qui ont obtenu les insignes d'Officier d'Académie de la part du gouvernement, pour les nombreux services qu'ils ont rendus. Il adresse enfin un souvenir ému à la mémoire du regretté vice-président d'honneur du Syndicat, M. Jules Delespierre, et termine en se faisant l'interprète des membres adhérents, pour remercier M. le président et ses dévoués collaborateurs, pour le dévouement qu'ils ont toujours apporté à la grande cause du Syndicat (Applaudissements).

M. le président remercie M. Carissimo pour son remarquable rapport et pour le dévouement et le zèle qu'il montre dans l'accomplissement de ses fonctions et ardres du secrétaire. (Applaudissements).

M. Destrebecq, trésorier, communique à l'assemblée la situation financière du Syndicat. A l'unanimité, ces comptes sont approuvés et M. le président remercie M. Destrebecq pour sa bonne gestion.

L'assemblée appelée à fixer le montant de la cotisation pour 1913 adopte le même taux que celle qui a été versée en 1912.

M. Jung, secrétaire-conseil, expose les services rendus par le Contentieux aux membres du Syndicat général, pendant le cours de l'année 1912.

29 affaires litigieuses lui ont été soumises, 15 ont été solutionnées avec satisfaction, 9 par transaction, 5 sont encore actuellement en cours.

24 consultations ont été données sur des points très intéressants, concernant les accidents du travail, les Retraites ouvrières, les marchés à traiter, les constructions à entreprendre, etc....

Depuis 1910, le Service du Contentieux a traité 70 affaires, dont 55 ont été solutionnées avec satisfaction, 10 par transaction, et 5 restent en cours, enfin 62 consultations ont été données. (Applaudissements).

M. le président remercie le secrétaire-conseil de son dévouement à défendre les intérêts des entrepreneurs, puis il donne la parole à M. Flipo.

M. Flipo-Maréchal, au nom de la Commission d'étude de la Mutualité, donne le compte rendu des travaux de cette commission et communique les statuts de l'Union Mutuelle des Entrepreneurs du Bâtiment et de ses cantons.

Ces statuts qui avaient été approuvés lors de la dernière assemblée générale, ont été soumis à l'Administration compétente, ils ont été subir quelques modifications de détail, et sont aujourd'hui tout à fait en point et approuvés officiellement.

M. Flipo-Maréchal rappelant l'historique de l'étude de la question, rappelle que le Syndicat général des Entrepreneurs ayant en vue le développement progressif des liens de solidarité et d'aide mutuelle entre tous ses adhérents, avait décidé de rechercher quels étaient les moyens efficaces à employer pour réaliser le vœu émis par ses membres ; il lit la déclaration de fondation de l'Union Mutuelle qui poursuit le but suivant : Assurer à ses membres participants et à leur famille des secours en cas de maladie, blessures ou infirmités ; leur consolidar des pensions de retraite, contracter à leur profit des assurances collectives en cas de décès ou d'accident ; et décida de consacrer ses premiers efforts à la création de la Section d'Assurance collective en cas de décès.

Dans l'exposé des statuts, M. Flipo-Maréchal annonce aux applaudissements unanimes, que l'Union Mutuelle admettra comme membres participants les membres actifs du Syndicat général, ainsi que les membres de la famille de chaque membre participant, épouses, enfants, gendres, brus et petits enfants, des l'âge de 15 ans.

Le limite d'âge pour le membre du Syndicat général est de 60 ans, et pour les membres de la famille, elle est fixée à 45 ans.

L'Union Mutuelle assure plusieurs avantages aux membres de la Société, mais le plus important consiste dans le versement d'une indemnité de 1000 francs aux héritiers de chaque membre participant décédé ; en cas de nécessité, le versement de cette somme pouvant être effectué dans les 48 heures après avis de décès.

La cotisation demandée varie suivant l'âge de chaque membre participant, elle ne sera que de 12 francs par an, pour toute personne âgée de moins de 45 ans ; cette cotisation sera payable par trimestre et d'avance, et le membre participant profitera des avantages de la Société dès le premier versement acquitté de la cotisation d'une année entière. Chaque membre aura la faculté de se libérer d'avance de sa cotisation.

Les membres participants devront obligatoirement, et sous peine d'amende, assister aux assemblées générales semestrielles.

Après ce magnifique exposé approuvé unanimement et chaleureusement par l'assemblée, M. Flipo-Maréchal déclare que « l'Union Mutuelle » est définitivement constituée et que les bulletins d'adhésion seront envoyés dans la huitaine, au domicile de tous les membres du Syndicat général.

M. le président félicite et remercie chaleureusement M. Flipo-Maréchal, de l'œuvre admirable qu'il vient de créer et il est persuadé que tous les adhérents se feront un devoir de se faire inscrire à la Mutuelle avec les membres de leurs familles.

**Nomination du Conseil d'administration.** — L'assemblée procède enfin au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

M. Augustin Masquilier fils est réélu président. — MM. Chantry et Burma-Demey sont élus vice-présidents. — MM. L. Beurque, J. Carissimo, Desnoyette Flipo, B. Destrebecq, Flipo-Maréchal, Laude, Leclercq, Odenx, Ch. Tonnel, M. Plateau, Morel et E. Gadenne, sont élus membres du Conseil.

# AUTOUR DE LILLE

### CAPPELLE

**Suicide.** — Depuis la mort de sa fille qui s'était suicidée, le sieur Louis Lestries était en proie à un profond chagrin. Il a été trouvé pendu dans sa grange mardi vers midi.

### RONCHIN

**Conseil municipal.** — Voici le compte rendu sommaire de la séance du 28 décembre 1912 : présidence de M. Louis Monnet, maire, 18 conseillers présents. Secrétaire : M. Charles Desrousseaux. Sur la demande de M. Bouchery il est décidé d'écrire aux directeurs et directrices des écoles communales pour leur demander d'établir l'inventaire du mobilier.

M. Guillé demande une rectification au procès-verbal de la séance du 19 septembre 1912 en ce sens que la communication des comptes rendus des séances du Conseil municipal soit effectuée le lendemain des séances aux journaux républicains seulement, savoir le « Travailleur », le « Progrès du Nord » et le « Réveil du Nord ».

Une demande d'explications est formulée au sujet d'un travail de pavage effectué en face de la propriété de M. Briastre, rue Lambin, il est décidé que la somme de 2 fr. 70 représentant l'importance de ce travail sera encaissée par le percepteur. Le règlement municipal de voirie élaboré par M. Philippe, adjoint, est approuvé à l'unanimité après observations de MM. Vandeputte et Fromont, sur l'article 14.

M. le maire est autorisé par le Conseil à régler les indemnités pour cession en aliénation de terrain à le voie publique sur la base de 1 franc le mètre carré.

Le Conseil approuve le virement de crédit proposé pour le salaire du nouveau cantonnier, en conséquence le transfert de crédit affecté primitivement au service de la voirie rurale est reporté au service vicinal.

Il est ensuite décidé par le Conseil que le rapport du conducteur agent voyer cantonal pour l'adjudication des travaux à effectuer de 1913 à 1916 sur les chemins vicinaux sera envoyé à l'étude des commissions des travaux et finances.

M. Charles Desrousseaux, conseiller municipal, donne lecture de la motion suivante : Le Conseil municipal, après avoir entendu les diverses explications des conseillers municipaux, prend note des promesses du maire de faire appliquer les déclarations prises en séance et passe à l'ordre du jour.

Le Conseil décide l'établissement d'un plan d'alignement pour le chemin de Bouvines et décide d'en confier le travail à M. Oswalt, sous-ingénieur des ponts et chaussées. M. Vandeputte, conseiller, demande qu'un livré de réclamations soit mis à la disposition du public dans le bureau du secrétariat.

Le Conseil examine ensuite les demandes d'assistance obligatoire.

Sur le proposition de M. Guillé, conseiller municipal, il est décidé d'adresser à la famille de M. Grolez, ancien maire, les sentiments de condoléances du Conseil.

### CROIX

Nous apprenons avec plaisir que par arrêté du 17 décembre, M. le Préfet du Nord a nommé délégué de l'Administration pour faire partie de la commission chargée de procéder à la revision de la liste électorale municipale de la commune de Croix, notre ami Georges Christiaens, administrateur des Hospices et du Bureau de Bienfaisance, à qui nous adressons nos sincères félicitations.

# NORD

## DOUAI

**Militaire blessé.** — Le brigadier-maréchal Marcel Boucherie, de la 5e batterie du 27e d'artillerie, libérable le 2 janvier, ayant monté un cheval ombé dans la cour de la caserne Duruitte, a été désarçonné et a eu la jambe gauche fracturée.

Il a été transporté à l'hôpital militaire.

### FLERS-EN-ESCREBIEUX

**Accident.** — Mercredi, le journalier Print, occupé à la construction des nouveaux fours à coke, est tombé d'une hauteur de trois mètres sur un tampon de wagon et s'est fait une fracture à la base du crâne.

### LALLAING

**Noël Laïque.** — Dimanche dernier, à l'occasion de sa réorganisation, l'Association des Anciens Elèves donnait, dans la salle des Fêtes de l'Ecole de garçons, un Noël laïque avec le concours des écoles primaires et des enfants de l'Ecole Maternelle.

Dès deux heures, la salle fut trop petite pour contenir la nombreux public qui avait répondu à l'appel des organisateurs.

Le programme composé de chœurs, monologues, saynètes, danses enfantines fut très goûté et très applaudi

La Commission est heureuse de remercier MM. Bétrème et Décamp, instituteurs, qui avaient bien voulu prêter leur gracieux concours à cette fête.

A l'issue du concert, une distribution de coquilles et d'oranges fut faite aux 500 élèves des écoles laïques.

Pour clôturer, une brillante tombola de plus de 150 lots fut tirée devant une salle comble.

Il nous reste à remercier, tout particulièrement, les dévouée directeur et directrices de nos écoles pour le zèle qu'ils ont apporté à l'organisation de cette fête :

Liste des numéros gagnants :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1369 | 1360 | 1950 | 3689 | 3093 | 2212 | 1093 |
| 101 | 1469 | 3902 | 38 | 433 | 1467 | 1351 |
| 1734 | 2728 | 3217 | 2599 | 1578 | 2100 | 1462 |
| 1833 | 104 | 2559 | 3665 | 2151 | 3702 | 1493 |
| 688 | 1460 | 1211 | 3258 | 1790 | 1587 | 936 |
| 3458 | 3019 | 1121 | 368 | 3226 | 3120 | 2858 |
| 3535 | 1859 | 156 | 1991 | 2910 | 746 | 3580 |
| 1176 | 2856 | 1359 | 2181 | 2602 | 745 | 308 |
| 1789 | 1361 | 2296 | 2468 | 3501 | 1396 | 3945 |
| 1358 | 845 | 1384 | 2263 | 3754 | 140 | 927 |
| 1872 | 1125 | 937 | 2228 | 2238 | 2146 | 63 |
| 1249 | 1282 | 1588 | 835 | 1310 | 1134 | 1562 |
| 3491 | 1463 | 188 | 540 | 2138 | 2072 | 291 |
| 3161 | 3269 | 1204 | 823 | 3441 | 1862 | 3379 |
| 1350 | 1235 | 354 | 1549 | 75 | 1328 | 1067 |
| 558 | 2259 | 3020 | 2871 | 1273 | 417 | 454 |
| 3448 | 3420 | 141 | 2371 | 383 | 2037 | 1272 |
| 383 | 2037 | | 2169 | 3230 | 3035 | 2150 |
| 2059 | 3174 | 951 | 1700 | 743 | 3701 | 561 |
| 452 | 2052 | 1756 | 2148 | 144 | 3987 | 2356 |
| 3782 | 798 | 3544 | 3486 | 1770 | 3165 | 1429 |
| 2035 | 1684 | 1823 | 1675 | 2146 | | |

### MARCHIENNES

**Répartiteurs.** — Par arrêté de M. le Sous-Préfet de Douai en date du 13 décembre 1912 ont été nommés commissaires répartiteurs pour 1913 :

MM. Lubrez Michel, de Marchiennes ; Dusart Emile, de Marchiennes ; Poiteau Léodor, de Marchiennes ; Descloquement Henri, de Rieulay ; Moreau Adolphe, de Somain.

Ont été nommés répartiteurs suppléants :

MM. Henniquiert Emile, de Marchiennes ; Lemoine Charles, de Marchiennes ; Flavet Auguste, de Marchiennes ; Dufieu Alfred de Bouvignies ; Lesoin Auguste, de Wandignies.

### SIN-LE-NOBLE

**Funérailles d'un soldat.** — La ville de Sin-le-Noble a fait jeudi de solennelles funérailles à un de ses enfants, Clotaire Ardouin, soldat dans l'artillerie coloniale, détaché au corps expéditionnaire du Maroc, mort à Casablanca le 2 octobre 1912, et dont la dépouille mortelle vient d'être rendue à sa famille.

Le cortège s'est formé à 2 heures et demie du soir à la gare. En tête étaient portées les magnifiques couronnes offertes par l'Amicale Carnot, la Jeunesse de Sin, les jeunes gens des classes 1910, 1911, le personnel des établissements Wauthy, la ville de Sin-le-Noble, puis venaient la société de gymnastique « La Française », deux gendarmes en grande tenue.

Derrière suivaient la compagnie de sapeurs-pompiers dirigée par le capitaine Lecomte, la société communale de gymnastique, vingt soldats permissionnaires de la même classe que le défunt et que conduisait le sergent Lefebvre, les détachements des 15e, 27e et 41e d'artillerie, délégués par M. le général commandant d'armes de la place de Douai, la musique municipale, l'Amicale Carnot, MM. Wignolle et Colmant, adjoint, ainsi que MM. les membres du Conseil municipal.

Sur le char funèbre se trouvait le cercueil recouvert de l'uniforme du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par deux soldats originaires de Sin et par deux gymnastes de la société communale. Un piquet en armes du 15e régiment d'artillerie formait la haie de chaque côté du corbillard.

Le deuil était conduit par le frère du défunt qu'accompagnait M. Wilmot, maire de Sin-le-Noble. Plusieurs milliers de personnes suivaient parmi lesquelles on remarquait MM. Wauthy, président de la Chambre de Commerce de Douai ; Beaumont, préfet honoraire, percepteur de Sin-le-Noble ; Charles Wauthy, fondeur de cloches ; Brouin, receveur des postes ; Pelt, commis des postes ; Proust, secrétaire général de la mairie de Douai ; Lebacq, secrétaire général de la mairie de Sin, et les chefs des services municipaux, etc., etc.

M. le sénateur Hayez, empêché d'assister à cette cérémonie, avait prié M. le maire de Sin-le-Noble de l'excuser auprès de la famille.

Par les rues de Bouchain, Nationale, du Calvaire, de la Mairie, le cortège gagna au milieu d'une foule nombreuse et respectueuse l'église Saint-Martin, où avait lieu la cérémonie religieuse.

L'inhumation eut lieu ensuite au vieux cimetière. Au seuil de la tombe, plusieurs discours ont été prononcés.

Au